



CII Valais/IIZ Wallis

JOURNÉE INTERINSTITUTIONNELLE

CII 2022

**« ACCOMPAGNEMENT : TROUVER MA POSTURE
PROFESSIONNELLE ENTRE AIDE ET
CONTRAINTE »**

29 septembre 2022

ORP
OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT

RAV
REGIONALES ARBEITSVERMITTLUNGSZENTRUM


OSP-BSL


Pour vous - chez vous
Überall für alle
CMS-SMZ
Valais Wallis


OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS
KANTONALE IV-STELLE WALLIS


CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
Service de l'industrie, du commerce et du travail
Service de l'action sociale
Service de la formation professionnelle
Service des hautes écoles
Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit
Dienststelle für Sozialwesen
Dienststelle für Berufsbildung
Dienststelle für Hochschulwesen

TABLE DES MATIÈRES

1. Programme	3
2. Présentations et espace conférences	4
2.1 Mot de bienvenue et allocution d'introduction	4
2.2 « Transformer les intersections en traits d'union – développement de la CII nationale et projets en cours »	5
2.3 « Développement du pouvoir d'agir »	9
2.4 « La posture professionnelle, entre aide et contrainte »	14

1. PROGRAMME

1^{ère} partie : Présentation institutionnelle

13h00 Ouverture

Mme Anne Beney Confortola, chargée CII cantonale

13h05 Mot de bienvenue et allocution d'introduction

M. Mathias Bellwald, président de la Commune de Brig-Glis

M. Jérôme Favez, chef de service du SAS

2^{ème} partie : Espace conférences

13h20 « Transformer les intersections en traits d'union – développement de la CII nationale et projets en cours »

Mme Sabina Schmidlin, CII nationale, responsable du bureau CII, Berne

Mme Priska Widmer, SEFRI, co-responsable du projet « Promotion des compétences de base », Berne

14h00 « Développement du pouvoir d'agir »

Mme Mélanie Peter, Professeure HES associée, HES-SO Valais-Wallis, Sierre

15h15 « La posture professionnelle, entre aide et contrainte »

Dr. Johan Rochel, co-directeur Lab for Innovation Ethics, Zurich

16h00 Retour sur quelques morceaux choisis de la Journée

Mme Marie-France Fournier, Directrice adjointe à l'OAI Valais

16h20 Mot de clôture

Dr. M. Alwin Schnyder, chef ORP Brig

2. PRÉSENTATIONS ET ESPACE CONFÉRENCES

2.1 Mot de bienvenue et allocution d'introduction

M. Jérôme Favez, chef de service du SAS

Monsieur le Président de la commune de Brig-Glis
Madame et Messieurs les chefs de service
Mesdames et Messieurs les intervenants,
Chères collaboratrices et chers collaborateurs de la CII,

Tout d'abord, je suis très heureux de participer et d'ouvrir cette journée cantonale CII qui se déroule enfin, pour la première fois après plusieurs années d'interruption, à Brigue-Glis. Je tiens ici à remercier chaleureusement la ville de Brigue-Glis et son président, Monsieur Matthias Bellwald, pour leur soutien dans l'organisation de cette manifestation et pour leur accueil chaleureux.

Instaurée en 2010, l'organisation CII nationale a pour mission de transformer les intersections en traits d'union et d'œuvrer ensemble pour une intégration professionnelle et sociale durable. Tandis que la Confédération coordonne la CII à l'échelon national, ce sont les structures cantonales qui la mettent en œuvre sur le terrain dans le respect des conditions-cadres. Parmi ces conditions-cadres, certaines changent ou sont en mutation en fonction d'événements politiques, sociétaux comme la pandémie ou les crises migratoires, les nécessités législatives voire les adaptations structurelles etc.

Durant ces deux dernières années, la CII Valais a vécu des changements sur différents plans qui nécessitent une clarification de ma part :

1. Suite à la décision de fusionner les deux offices chargés de l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière et de les détacher du Service de la formation professionnelle (SFOP) pour les intégrer au Service des hautes écoles (SHE), la CII Valais s'est adjoint un nouveau partenaire, le Service des hautes écoles.
2. Le COPIL de la CII Valais a décidé de clarifier sa mission, soit l'insertion professionnelle et sociale et d'intégrer les dispositifs dont la mission est en adéquation avec celle de la CII.
3. De ce fait, deux partenaires historiques de la CII Valais, à savoir Addiction Valais et la SUVA, ont décidé de dénoncer la convention CII pour des raisons diverses :
 - Addiction Valais est prioritairement mandataire du SAS et participe donc indirectement à la CII. De plus, sa mission consiste non pas à l'insertion mais à la gestion des situations d'addiction, l'insertion professionnelle étant un moyen d'atteindre ses objectifs.
 - La SUVA a modifié, au 1er janvier 2022, son organisation structurelle sur le plan national et cantonal et n'a donc plus la structure lui permettant de participer à la CII Valais.
4. L'Office de l'asile qui est sous ma responsabilité a intégré formellement la CII Valais. Pour la première fois, les collaboratrices et collaborateurs de mon office participent à cette journée CII et sont pleinement concernés par le thème de la rencontre.
5. L'ensemble de ces changements a également impacté le cadre « législatif » de la CII Valais nous amenant à actualiser et rédiger une nouvelle Convention CII, celle de 2012 laissant la place à celle de 2022.

Enfin, j'aimerais rappeler encore et toujours l'importance du travail en collaboration interinstitutionnelle. Dans le domaine des assurances sociales, je remarque que des forces centrifuges sont à l'œuvre actuellement avec la conséquence que les activités de chaque dispositif se recentre sur leur propre « core business », négligeant la collaboration entre les institutions. Or, c'est en tirant tous ensemble à la même corde que l'intégration dans le marché du travail des personnes en difficulté est facilitée. Maintenant plus que jamais, la résolution de problèmes passe par la mise en commun de compétences et de savoirs au sein de réseaux organisés / d'un réseau organisé. Pour conclure, je souhaite à chacune et chacun de vous, que cette journée soit riche en échanges, en synergie et en collaboration. Profitez de ce moment de partage pour enrichir votre collaboration !

2.2 « Transformer les intersections en traits d'union – développement de la CII nationale et projets en cours »

Mme Sabina Schmidlin, CII nationale, responsable du bureau CII, Berne

Mme Priska Widmer, SEFRI, co-responsable du projet « Promotion des compétences de base »

Interinstitutionelle Zusammenarbeit
Collaboration Interinstitutionnelle
Collaborazione Interistituzionale

Transformer les intersections en traits d'union

Œuvrons ensemble pour une intégration professionnelle et sociale durable

Sabina Schmidlin, cheffe du Bureau national CII
Priska Widmer, responsable de projet SEFRI

Journées CII canton de Valais, 29.09.2022

Contenu

- Que fait la CII nationale ?
- Quels sont les défis à relever ?
- Quelques projets CII
- Promotion des compétences de base – interfaces et qualité

Bureau national CII, c/o Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Haldenstrasse 19, 3000 Berne, hel@seco.ch

Journées CII canton de Valais, 29.09.2022

Collaboration interinstitutionnelle (CII)

Système de sécurité sociale

Formation

Interinstitutionelle Zusammenarbeit
Collaboration Interinstitutionnelle
Collaborazione Interistituzionale

Intégration/Inclusion

Définition :
La collaboration interinstitutionnelle est la collaboration entre deux ou plusieurs institutions dans les domaines de la sécurité sociale, de l'intégration et de la formation.

Bureau national CII, c/o Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Haldenstrasse 19, 3000 Berne, hel@seco.ch

Journées CII canton de Valais, 29.09.2022

Les structures

Comité national de pilotage CII (CNP)
Organe politico-stratégique
OPAS, SECO, SEFRI, SEM (national)
CISAS, CDEP, CDAP (cantonaux)
UNIS, Ass. des Communes Suisses (romanches)
Présidence du CNDC, directeur du Bureau CII (système CII)

Bureau national CII
Centre de compétences
Direction du bureau national, OPAS, SECO, SEFRI, SEM, santé sociale.

Comité national de développement et de coordination (CNDC)

Comité d'experts
COAL, CISAS, AOST, CSPP, CDOPU, dialogue concurrent à l'initiative CDI, Initiative des villes : Politique sociale, SUVA.

Décision de mise en place 2017 par les conseillers fédéraux des départements DEFR, DFL, DFJP

Bureau national CII, c/o Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Haldenstrasse 19, 3000 Berne, hel@seco.ch

Journées CII canton de Valais, 29.09.2022

Le mandat et les objectifs

Mandat :

- Fournir le développement de la collaboration interinstitutionnelle et collaborer à sa conception.
- Harmoniser les systèmes entre eux en optimisant les interfaces et en éliminant cloisonnement les compétences.

Objectifs :

- Améliorer les chances d'intégration, permettre une insertion durable au travail et dans la formation.
- Utiliser les mandats et les offres des organes d'animation de manière plus efficace – éviter les doublons.

Les différents systèmes ont évolué, parfois en partant d'un seul système, parfois en créant de nouvelles collaborations.

Bureau national CII, c/o Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Haldenstrasse 19, 3000 Berne, hel@seco.ch

Journées CII canton de Valais, 29.09.2022

... et de quoi d'autre la CII nationale s'occupe-t-elle encore ?

centre de compétence national CII

Bureau national CII, c/o Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Haldenstrasse 19, 3000 Berne, hel@seco.ch

Journées CII canton de Valais, 29.09.2022

7

La CII nationale n'a pas la compétence de donner des directives !

Ce sont avant tout les activités de communication qui sont mises au premier plan.

- développer le soft power
- plénitude du processus bottom-up
- communication top-down.

Forum national CII, 14 novembre 2022, 14h30-16h00, Haldenstrasse 34, 3000 Berne, hel@ch.ch Journée CII nationale de Valais, 29.09.2022

8

Défi : mise en œuvre dans les cantons

Chaque canton conçoit sa propre solution

Gouvernement et chefs de service
Soutien du haut...
CII cantonale

Forum national CII, 14 novembre 2022, 14h30-16h00, Haldenstrasse 34, 3000 Berne, hel@ch.ch Journée CII nationale de Valais, 29.09.2022

9

Comment les thèmes pertinents pour la CII parviennent-ils à l'échelle nationale ?

Se saisir de thématiques → *mais également en élaborer...* → *Distribuer activement les offres...*

silosographie
des thèmes fortement soutenus
CNP, CNDG, Bureau national
Echange d'informations avec les organes d'association
Multiplieur

Forum national CII, 14 novembre 2022, 14h30-16h00, Haldenstrasse 34, 3000 Berne, hel@ch.ch Journée CII nationale de Valais, 29.09.2022

10

Projets CII 2021-2022

Forum national CII, 14 novembre 2022, 14h30-16h00, Haldenstrasse 34, 3000 Berne, hel@ch.ch Journée CII nationale de Valais, 29.09.2022

11

Projets CII 2021-2022

Les droits aux prestations des assurances sociales des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire – un ouvrage de référence

- Expliquer clairement qui a droit à quelles prestations à quel moment
- Faire valoir en temps utile le droit à des prestations auprès des assurances sociales
- Le vue d'ensemble tient compte du principe de subsidiarité de l'aide sociale.

Communication avec les employeurs:

- Créer une base pour une communication coordonnée avec les employeurs
- Soutenir les acteurs de la CII dans leur communication (p. ex. par des guides et des listes de contrôle)
- Développer des mesures appropriées pour promouvoir le dialogue avec les employeurs

Employabilité

- Étude de faisabilité sur le développement du concept d'employabilité
- Un groupe de travail clarifie la plus-value réelle d'un concept porté sur le plan institutionnel, et définit le cadre de la procédure.

Forum national CII, 14 novembre 2022, 14h30-16h00, Haldenstrasse 34, 3000 Berne, hel@ch.ch Journée CII nationale de Valais, 29.09.2022

12

Promotion des compétences de base – interfaces et qualité

- Situation de départ
- Mission et objectifs du projet
- Réalisation du projet
- Résultats et recommandations
- Prochaines étapes

Forum national CII, 14 novembre 2022, 14h30-16h00, Haldenstrasse 34, 3000 Berne, hel@ch.ch Journée CII nationale de Valais, 29.09.2022

12

Situation de départ

- Entrée en vigueur de la LFCo au 1.01.2017
- Encouragement Promotion des compétences de base des adultes → programmes cantonaux
- Emergence de nombreuses questions, principalement aux interfaces avec d'autres lois
- La plus grande confusion se situe entre la LFCo et LEI, respectivement entre
 - Programmes cantonaux de promotion des compétences de base des adultes (LFCo / SEFRU)
 - Programmes d'intégration cantonaux (LEI / SEM)
- Mais d'autres lois et partenaires CII prévoient également (le cas échéant implicitement) la promotion des compétences de base aux niveaux fédéral et cantonal

Forum national CII, c/o Secrétariat Fédéral Thématisé (SFT), Fribourg, 26.10.2022, 14h30-16h Assemblée CII, Centre de Vaud, 29.09.2022


13

Situation de départ

- Interfaces à clarifier avec tous les partenaires (non seulement SEM/SEFRU)
- La qualité n'est pas promue et vécue partout de la même manière: état des lieux et identification du besoin
- Accroître la sensibilité pour cette thématique auprès des partenaires CII, regrouper les compétences, utiliser les synergies

→ Idée d'un projet CII:

- Adoption du concept détaillé à la séance du groupe de pilotage de décembre 2020
- Codirection du projet: SEM / SEFRU



Forum national CII, c/o Secrétariat Fédéral Thématisé (SFT), Fribourg, 26.10.2022, 14h30-16h Assemblée CII, Centre de Vaud, 29.09.2022

14

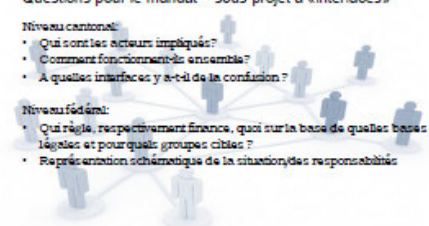
Questions pour le mandat – sous-projet a «interfaces»

Niveau cantonal:

- Qui sont les acteurs impliqués?
- Comment fonctionnent-ils ensemble?
- À quelles interfaces y a-t-il de la confusion?

Niveau fédéral:

- Qui règle, respectivement finance, quoi sur la base de quelles bases légales et pour quels groupes cibles?
- Représentation schématisée de la situation/des responsabilités




Forum national CII, c/o Secrétariat Fédéral Thématisé (SFT), Fribourg, 26.10.2022, 14h30-16h Assemblée CII, Centre de Vaud, 29.09.2022

15

Questions pour le mandat – sous-projet a «interfaces»

Solutions possibles:

- Comment régler les responsabilités pour éviter les zones d'incertitude?
- Proposition d'une (ou plusieurs) variante(s) pour la représentation schématisée des responsabilités au niveau fédéral
- Recommandations sur la base des analyses



Forum national CII, c/o Secrétariat Fédéral Thématisé (SFT), Fribourg, 26.10.2022, 14h30-16h Assemblée CII, Centre de Vaud, 29.09.2022

17

Questions pour le mandat – sous-projet b «qualité»

- Quels standards et quelle compréhension de la qualité sont appliqués dans la promotion des compétences de base dans les cantons?
- Sur la base de l'analyse de la situation, des obstacles, manques ou pratiques contradictoires peuvent-ils être identifiés?
- Quels cantons, modèles ou aspects positifs de la pratique de promotion peuvent-ils être identifiés comme de bons exemples (ayant un bon impact) en termes d'assurance qualité et de développement?

Forum national CII, c/o Secrétariat Fédéral Thématisé (SFT), Fribourg, 26.10.2022, 14h30-16h Assemblée CII, Centre de Vaud, 29.09.2022

18

Réalisation du projet

Printemps 2021
– automne 2022

Analyse documentaire	Enquête auprès des services cantonaux
Enquête auprès des prestataires de formation	Etudes de cas dans 5 cantons

Forum national CII, c/o Secrétariat Fédéral Thématisé (SFT), Fribourg, 26.10.2022, 14h30-16h Assemblée CII, Centre de Vaud, 29.09.2022

19

Résultats et recommandations – sous-projet a «interfaces»

1. Adopter d'un rôle actif de la CII nationale dans la promotion des compétences de base
2. Mieux impliquer les conférences intercantionales
3. Réaliser et publier une représentation schématique des responsabilités
4. Regrouper les compétences et moyens financiers au niveau cantonal
5. Garantir un large échange pratique interdépartemental dans les cantons
6. Vérifier et consolider la législation cantonale

Recommandation CII, cf. Document d'État (Document EDC), 14.06.2022, 16.02.2022, 16.02.2022, 16.02.2022

20

Résultats et recommandations – sous-projet b «qualité»

1. Favoriser le dialogue et les échanges sur la qualité à divers niveaux
2. Donner des impulsion pour le développement de la qualité
3. Développer des recommandations pour des exigences minimales nationales et soutenir les labels pour les prestataires de formation continue du côté cantonal
4. Elaborer un concept national pour la formation (continue) des enseignants
5. Utiliser les accès existants aux groupes cibles et développer une offre à bas seuil

Recommandation CII, cf. Document d'État (Document EDC), 14.06.2022, 16.02.2022, 16.02.2022, 16.02.2022

21

Prochaines étapes

Information des partenaires CII au niveau national et dans les cantons

```

    graph TD
      A[Decisions de principe sur les implications du nom des recommandations] --> B[Fin de mise en œuvre des recommandations]
      B --> C[Mise en œuvre par étapes]
  
```

Décisions de principe sur les implications du nom des recommandations • Automne 2022

Fin de mise en œuvre des recommandations • Décembre 2022 / mars 2023

Mise en œuvre par étapes • Déc/Janvier 2023

Recommandation CII, cf. Document d'État (Document EDC), 14.06.2022, 16.02.2022, 16.02.2022, 16.02.2022

<https://www.iiz.ch/de/>
<https://www.iiz.ch/fr/>

Merci!

Recommandation CII, cf. Document d'État (Document EDC), 14.06.2022, 16.02.2022, 16.02.2022, 16.02.2022

2.3 « Développement du pouvoir d'agir »

Mme Mélanie Peter, Professeure HES associée, HES-SO Valais-Wallis, Sierre

Hes so 

Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)

Journée Interinstitutionnelle 2022
« Accompagnement : trouver ma posture professionnelle entre aide et contraintes »
Mélanie Peter
29 septembre 2022



« Là où il y a l'aide de l'autre, il y a la vie. »


Hes so 

> Concepteur de l'approche

Yann Le Bossé

Professeur titulaire au département des fondements et pratiques en éducation de l'UNI de Laval de Québec




Hes so 

> Notion d'empowerment

Terme très en vogue et polysémique

- Injonction plus au moins exploitée à se prendre en mains (injonction) ou
- Le fait d'inciter les habitants à lutter pour transformer eux-mêmes les conditions de vie dans leurs quartiers (lutte) ou
- Le fait de permettre aux habitants de se regrouper pour améliorer leurs conditions de vie (facilitation)...

Pour Marc-Henri Soulet, la notion d'empowerment dans l'intervention sociale s'inscrit dans la logique de la responsabilisation : il s'agit de mobiliser et soutenir l'utilisateur « pour qu'il engage ses propres ressources afin de développer des initiatives et d'élaborer un projet de vie »

Hes so 

> Notion d'empowerment

Traduction française de Le Bossé

« Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (DPA-PC)

Définition

« Un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient » (Le Bossé)

N°14 | Newsletter CII
2022 « Tous partenaires »

Case Management CII (CMCII) Exemple de cas

Comment se déroule la mesure ?

Début août 2021, une réunion de réseau est organisée par le case manager avec le CCPP et Addiction Valais, afin de présenter à Monsieur le résultat de la TRO, et de définir ensemble des objectifs qui s'inscrivent dans le champ d'activité respectif de chaque institution. Cette séance a également permis d'évoquer les modalités de transmission des informations entre les différentes professionnelles.



N°14 | Newsletter CII
2022 « Tous partenaires »


Case Management CII (CMCII) Exemple de cas

En novembre 2021, Monsieur fait une demande pour une semaine de sevrage en clinique. Ceci est organisé en collaboration avec Addiction Valais et l'ORP et les exigences de recherches d'emploi ont pu être allégées en lien avec l'activation de la mesure de CMCII.



Hes-so Haute école spécialisée de Suisse occidentale

> Notion de pouvoir



Pouvoir en DPA ne signifie pas :
 Puissance
 Autorité sur
Mais plutôt :
 Possibilité : accéder à la possibilité concrète et réelle d'agir, c'est-à-dire de créer les conditions pour que l'action soit possible.

«Personne ne peut développer le pouvoir d'agir des autres, on ne peut que contribuer à créer les conditions de son émergence» (Le Bossé)

HE HES-SO, Avenue de Courmayer 10, 1700 Fribourg

Hes-so Haute école spécialisée de Suisse occidentale

> Notion d'aide






«DONNER UN POISSON, APPRENDRE A PECHER... ET POUVOIR ACCEDER AU PLAN D'EAU!» (Le Bossé)

L'accompagnement varie en fonction des contextes.

HE HES-SO, Avenue de Courmayer 10, 1700 Fribourg

Hes-so Haute école spécialisée de Suisse occidentale

> Préalable au DPA


-  La construction concrète du problème **avec** la personne la plus concernée.
-  Faire avec = négocier avec la personne une compréhension commune du problème.
-  On cherche ainsi à repérer l'obstacle concret qui empêche d'agir ici et maintenant.

HE HES-SO, Avenue de Courmayer 10, 1700 Fribourg

Hes-so Haute école spécialisée de Suisse occidentale

> Implication des personnes concernées dans la définition du problème et des solutions envisageables

- Il y a nécessairement **partage des expertises** et l'expertise du ou de la professionnel.le n'est pas plus importante que celle de la personne.



HE HES-SO, Avenue de Courmayer 10, 1700 Fribourg

Hes-so Haute école spécialisée de Suisse occidentale

> Un problème n'est pas...

- > Une demande
- > Un besoin

Verbe	Objet	Action	Contenu
Pour satisfaire	un besoin	on offre	un service
Pour faire suite à	une demande	on donne	une réponse
Pour résoudre	un problème	on élabore	des solutions

HE HES-SO, Avenue de Courmayer 10, 1700 Fribourg

Hes-so Haute école spécialisée de Suisse occidentale

> Un exemple de prise en compte de l'expertise de la personne : <https://www.artias-participation.ch/>

En 2018, l'Artias lançait un projet-pilote participatif destiné aux bénéficiaires de longue durée de l'aide sociale. Pendant neuf mois, une soixantaine de bénéficiaires des différents cantons romands et de la partie francophone du Canton de Berne se sont réunis dans quatre groupes d'animation décentralisés pour échanger, partager, remettre en question, proposer. Pour rêver un peu, aussi. Et imaginer collectivement un accompagnement social plus en phase avec leurs besoins.

Si l'approche consistait à concevoir, mettre en place et évaluer les prestations sociales avec les personnes concernées n'est pas nouvelle, le « faire ensemble » au lieu du « faire pour » reste l'exception plutôt que la règle. Trop peu de temps, trop peu de ressources. Peut-être, aussi, une certaine réticence à accorder la place qu'elles méritent aux voix de ces personnes peu considérées, stigmatisées, invisibilisées.

L'Artias a estimé que l'expérience de vie des bénéficiaires de l'aide sociale était une source d'expertise et de connaissance tout aussi valable que celle d'autres acteurs. Il s'agissait alors de proposer un espace pour que cette parole émerge, qu'elle se structure et qu'elle soit écoutée. C'est dans cet état d'esprit que le « projet Participation » a vu le jour, en tant qu'expérience pratique de modèle participatif à l'échelle intercantonale.

HE HES-SO, Avenue de Courmayer 10, 1700 Fribourg

Hes-so 


> **Un exemple de prise en compte de l'expertise de la personne : <https://www.artias-participation.ch/>**

Le « projet Participation » a rappelé ce qui devrait être une évidence : les bénéficiaires en tant qu'usagers et usagères du dispositif d'aide sociale ont des choses à dire et des solutions intéressantes à proposer pour améliorer l'accompagnement social. L'enjeu est de les prendre au sérieux, les écouter, les considérer.

Annick Loel/Coopérative de l'Est de la Suisse 2021



Acteurs de nos vies
un travail collectif de l'Est de la Suisse

Hes-so 

> **Postures, positionnement, accompagnement ??**

Le positionnement peut être vu comme « un cadre de référence qui permet de se situer en tant qu'intervenant par rapport à une institution, un employeur, des missions de service, un mandat, des politiques publiques, l'éthique, voire la déontologie, et enfin vis-à-vis d'une ou plusieurs personnes dites « en difficulté » »

(Portal)

Qu'est-ce qui est attendu de moi en tant que Conseiller ORP, AS d'un CMS, Intervenant.e en addiction, Coordinateur.trice ou psychologue AI, psychologue conseillère en orientation... ?

Hes-so 

> **Postures, positionnement, accompagnement ??**

« La **posture** définit la manière de s'acquitter de sa fonction (ou de tenir son poste). C'est nécessairement un choix personnel relevant de l'éthique. La posture d'accompagnement suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun, accueilli en tant que personne. Elle suppose une compétence à passer d'un registre à un autre. [...] Par la posture s'incarnent les valeurs d'un professionnel en relation à autrui ». (Paul)

La posture professionnelle est une « manière d'appréhender l'exercice de sa profession » (Le Bossé)

Hes-so 

> **Postures, positionnement, accompagnement ??**

« Le terme **accompagnement**, [...], a progressivement envahi le champ du travail social, remplaçant parfois les notions de « suivi », « d'aide » : il fait partie du processus de l'intervention sociale mais n'en est qu'une partie, contrairement à une utilisation communément faite. Accompagner, c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui. » (Jouffray)

Hes-so 


> **But de l'aide professionnelle selon Le Bossé**

Il s'agit moins de « soulager » (visée caritative), de « guérir » (visée médicale) ou de « dénoncer » (visée politique) que de **contribuer à créer les conditions pour que les personnes « s'affranchissent » de la souffrance.**

S'affranchir = franchir un obstacle

Le plus souvent l'obstacle comprend à la fois des dimensions structurelles et personnelles.

Le Bossé se réfère à la pensée de P. Ricoeur en ce qui concerne la définition de la souffrance : « La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même la douleur mentale, mais par la diminution, voir la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi »

Hes-so 

> **Comment contribuer à cet affranchissement ?**

En soutenant le développement du pouvoir d'agir personnel et collectif.

Concrètement cela passe par un déplacement de la posture professionnelle :

Ni policier, ni sauveur, ni militant mais passeur !!

Les différentes postures selon Le Bossé

Sauveur
Policier
Militant
Passeur

« Quel chemin doit le prendre ? »
 « Cela dépend de l'endroit et de son contexte »
 Louis Cerdès, Le monde d'Edouard de la Roche

> Les différentes postures selon Le Bossé

- ✗ **Le Sauveur / Expert** : qui veut le bien de l'autre et sait ce qui est bien pour lui. Il possède un savoir qui va aider l'autre. Le problème étant qu'il s'agit souvent d'une expertise unilatérale.
- ✗ **Le Policier / Normatif** : l'important pour lui est de travailler dans un cadre et de le faire respecter. Il est là pour ramener les usagers à la réalité.
- ✗ **Le Militant** : il s'agit souvent d'un professionnel qui explique aux personnes concernées la manière dont il convient d'interpréter leur situation. La parole collective prime sur le point de vue personnel.
- ✓ **Le Passeur** : qui facilite la mise en mouvement. Agent de changement qui contribue à faire bouger autant les personnes que le contexte.

> La posture du «Passeur»

C'est celui qui accompagne l'autre sur un chemin qui n'est pas tracé d'avance. Le chemin se fait en marchant et conduit à un passage (un quai) que la personne va franchir seule. La personne peut ainsi s'attribuer le mérite du franchissement de l'obstacle.
 (Le Bossé)

Comment être Passeur ?
 En utilisant le modèle des 4 axes proposé par Le Bossé



> En conclusion

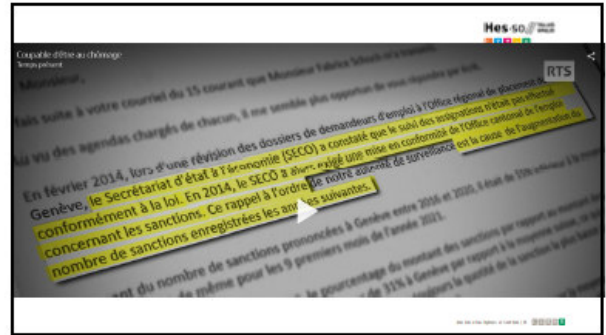
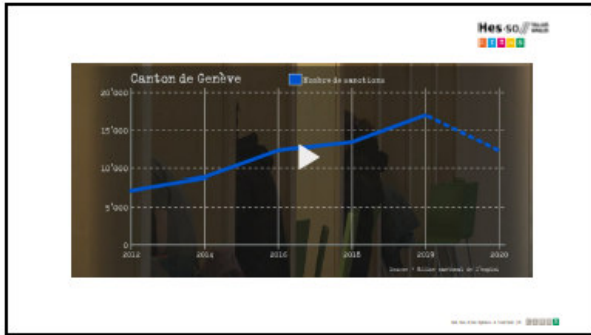
Le DPA ne s'apprend pas dans les livres mais pas l'expérience, il faut faire par soi-même l'expérience de développer son propre pouvoir d'agir avant d'accompagner les personnes à développer le leur.

Se former à l'accompagnement des personnes pour trouver sa posture professionnelle entre aide et contrainte est nécessaire mais pas suffisant, il faut aussi s'intéresser au niveau structurel car si le cadre ne laisse aucune marge de manœuvre à la ou au professionnel.le, il est inutile de vouloir faire du DPA, ça ne mènerait qu'à l'impuissance (du professionnel et de la personne accompagnée).

TEMPS PRESENT

7 avril 2022

Coupable d'être au chômage
 L'assurance-chômage suisse est parmi les plus généreuses en Europe. Mais c'est aussi une des plus sévères. Au moindre manquement, le demandeur d'emploi peut se retrouver jusqu'à 3 mois sans revenu parce qu'il aura reçu une sanction. Peu importe qu'il soit de bonne foi et qu'il se retrouve en-dessous du minimum vital.



> Références citées

- Le Bossé, Y. (2016). *Soutenir sans prescrire : Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)*. Editions Ardis.
- Paul, M. (2020). *La démarche d'accompagnement : Repères méthodologiques et ressources théoriques* (2ème (1è éd. 2016)). De Boeck Supérieur.
- Portal, B. (2018). *Vous avez dit posture ?* In Jouffray, C. (sous la dir. de), (2018). *Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs. Une nouvelle approche de l'intervention sociale*. Editions de l'EHESP.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Edition du Seuil.
- Soulet M.-H. (2005). *Une solidarité de responsabilisation ?* In Ion, J. (sous la dir. de), (2005). *Le travail social en débats[?]*. Edition La découverte.

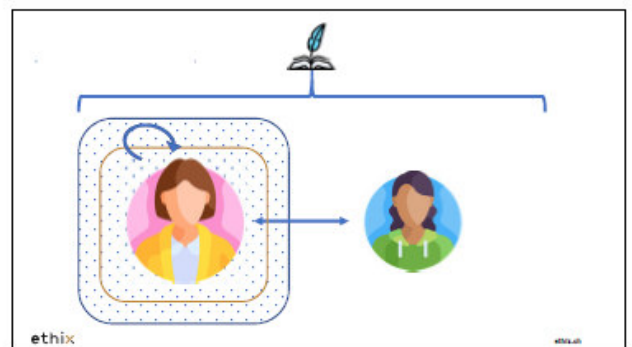
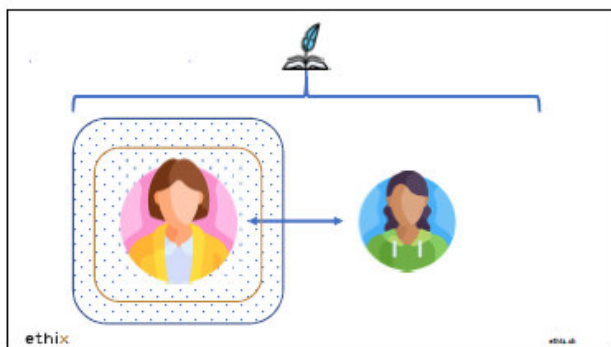
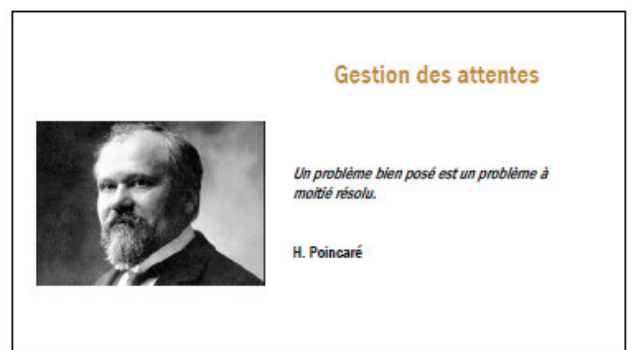
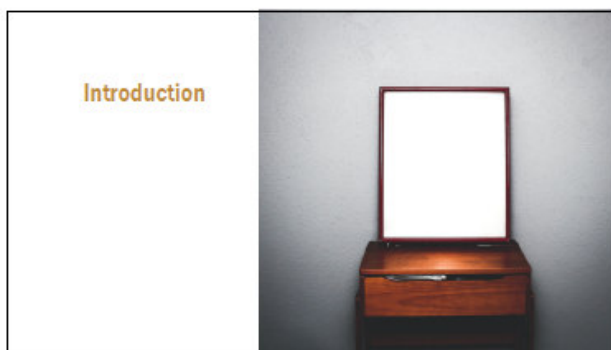
> Pour découvrir l'approche

- Le Bossé, Y. (2016). *Soutenir sans prescrire : Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)*. Editions Ardis.
- Jouffray, C. (sous la dir. de), (2018). *Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs. Une nouvelle approche de l'intervention sociale*. Editions de l'EHESP.
- Site internet de l'Association suisse DPA-PC : <https://dpagpcuisse.ch/>
- Site internet de l'Association française AndaDpa : <https://www.andadpa.fr/>
- Site internet du Laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : https://www.fie.ulbval.ca/index-social/qui_sommes_nous/
- Formation continue en DPA : https://www.hes.ch/fr/autres_formations/du_casement_d_innovance_sur_developpement_de_pouvoir_dagir_2012-2015/



2.4 « La posture professionnelle, entre aide et contrainte »

Dr. Johan Rochel, co-directeur Lab for Innovation Ethics, Zurich



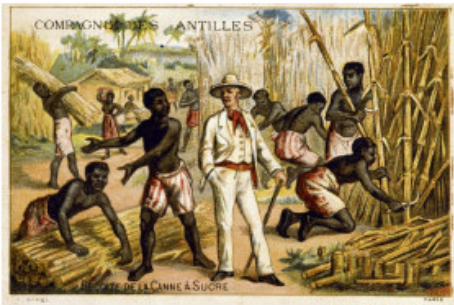


Boussole

La liberté comme protection contre la domination

- Conception relationnelle
- Protection contre des interférences arbitraires
- Arbitraire exercé par Etat/entreprises/individus
- Nécessité de prendre en compte les intérêts des personnes concernées

ethix



Collection Kharbihe-Tapabor

ethix

Bénéficiaires



Demande de liberté

- Sentiment de perte de contrôle sur sa vie
- Soumis aux décisions prises par d'autres personnes
- Soumis à un « système »

Capacité d'agir sans être dominé

- Capabilités nécessaires à la responsabilisation

ethix

Collaborateur/trice



Deux situations distinctes


- Collaborateur/trice individuel/le
- Cadre/management

Cadre réglementaire

- Normes résultant de choix politiques
- Logique de « mise en œuvre » mécanique

ethix

Collaborateur/trice




Mise en œuvre mécanique renforcée par l'utilisation d'outils d'analyse basée sur les données

- Mise en données des parcours de vie et de la « performance » (et donc du mérite)
- Analyse quantitative et, à terme, prédictive
- Exemple: système de détection des fraudes « System Risico Indicatie » en Hollande en 2020

ethix

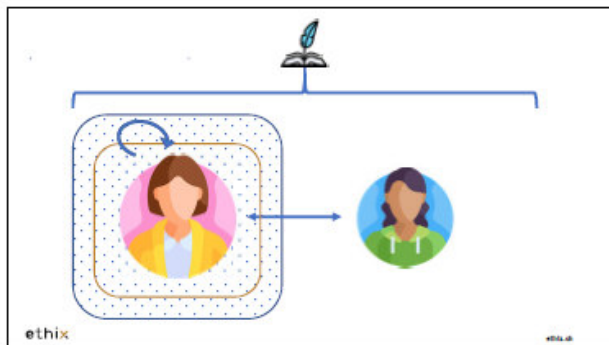
Collaborateur/trice



Demande de liberté

- Agir en cohérence avec ses valeurs personnelles, sans être dominé par sa hiérarchie et sans être écrasé par les normes réglementaires
- Conserver une marge d'action pour une rencontre humaine et porteuse de sens pour les deux parties
- Développement pouvoir d'agir (-> Mme. Peter)

ethix



Récit

Plusieurs discours structurants

- Pression financière généralisée => utilisation d'un argent public rare (récit de la crise et/ou des principes de bonne gouvernance)
- Récit sur la capacité du marché du travail à intégrer les personnes
- Récit sur la capacité (et de l'envie) des personnes à participer à la vie en société
- Volonté et possibilité d'aider les personnes (anthropologie de la personne humaine)

Ces discours ont des effets différents sur les capacités des acteurs (-> frames/narratif)

ethix

Récit

Récits de politique sociale	Récits de gestion publique	Récits individuels
<ul style="list-style-type: none"> Marché du travail Société Intégration Participation Coop de sort vs. volonté 	<ul style="list-style-type: none"> Principes de bonne gouvernance de l'Etat Etat de droit Economicité Investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Motivation/aspiration Mon rôle/ma posture

ethix

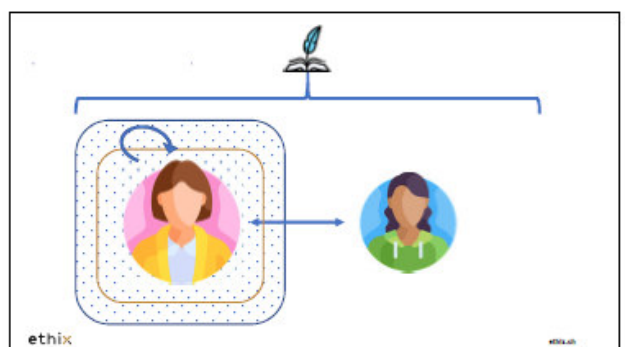
Un exemple de récit en mouvement

Statu quo	RBI	RBC
<ul style="list-style-type: none"> Emploi = pour chacun Travail = rémunéré Moyens de subsistance = salaire Reconnaissance sociale = travail/salaire 	<ul style="list-style-type: none"> Emploi = si envie Travail = si envie, non-rémunéré et rémunéré Moyens de subsistance = base indépendante du travail Reconnaissance sociale = engagement pour la société 	<ul style="list-style-type: none"> Emploi = si envie Travail = pour chacun, à la fois non-rémunéré et rémunéré Moyens de subsistance = base dépendante du travail Reconnaissance sociale = travail

ethix

Statu quo	RBI	RBC
<ul style="list-style-type: none"> Quantité et types d'emplois Plusieurs marchés du travail Conditionnalités aides sociales Valeur du travail non-rémunéré (care) Déf de la reconnaissance sociale - quel narratif? 	<ul style="list-style-type: none"> Valeur pour travail rémunéré Dynamique sociale imprévisible Reforcement d'un narratif sur la volonté individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité et types de travaux possibles Plusieurs marchés du travail Différents niveaux de reconnaissance sociale

ethix



Champs d'action

<p>Bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à une relation d'empathie - Expérience de pensée du voile d'ignorance - Renforcement capacité d'action collective (analogie défense des patients) 	<p>Equipe/service</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir des espaces de débat sur le « pourquoi » des politiques publiques et les réajustements - Redonner du sens (sans toujours être d'accord) - Identifier et utiliser les interstices de manœuvre 	<p>Service/management</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter les situations et les demandes vers les organes politiques - Intervenir dans le débat public
---	--	---

ethix ethix.ch



Pour aller plus loin

P. Pettit, *Républicanisme: une théorie de la liberté et du gouvernement*, NRF Essais (2004)

Staatskanzlei Kt. Zürich, *Einsatz Künstlicher Intelligenz in der Verwaltung: rechtliche und ethische Fragen* (2021)

ethix.ch

Merci à tous !

Questions ? Commentaires ? Envies ?

www.ethix.ch
rachel@ethix.ch

ethix ethix.ch